

Socle 5

Module 3

Régulation d'équipe

À l'initiative des employeurs et/ou des professionnels de terrain, la régulation d'équipe constitue un processus structuré visant à favoriser l'expression des ressentis, l'analyse des tensions, et la compréhension des dynamiques relationnelles et organisationnelles. Elle permet d'améliorer la coopération, d'élaborer collectivement des solutions opérationnelles, et de restaurer un climat de travail fonctionnel, tout en contribuant à la prévention de l'usure professionnelle par un renforcement du soutien mutuel au sein de l'équipe.

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les problématiques d'équipe
- Créer un espace de parole favorisant la coopération
- Définir et mettre en œuvre des pistes concrètes d'amélioration
- Prévenir l'usure professionnelle par une régulation durable

CONTENUS

- Analyse collective des problématiques et tensions vécues
- Travail sur les relations interpersonnelles et leviers d'amélioration
- Création d'un espace de parole bienveillant et sécurisant
- Résolution collaborative des difficultés par un plan d'actions partagé
- Approche pluridisciplinaire intégrant psychologie sociale et systémie organisationnelle

MODALITES PEDAGOGIQUES

La régulation d'équipe favorise l'expression individuelle et collective des problématiques rencontrées et du vécu émotionnel. L'intervenant, garant du cadre, s'assure de la possibilité de s'exprimer avec respect, dans l'écoute active et la bienveillance notamment dans l'expression des perceptions, représentations et frustrations. La méthodologie proposée repose sur le développement du pouvoir d'agir visant à permettre aux professionnels d'être conscients de l'exercice attendu et de s'inscrire dans les missions qui leurs sont confiées. Une pédagogie inductive qui s'appuie sur ce que les professionnels sont, ce qu'ils savent, ce qu'ils amènent et qui fait émerger, se mutualiser des connaissances et des compétences

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation accessible aux professionnels du secteur de la petite enfance du social et du médicosocial

DÉLAI D'ACCÈS

Pour la formation au sein de votre établissement, le délai entre la signature de la commande et la réalisation est de 2 mois maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Cette formation fera l'objet d'une évaluation qualitative (comprenant les conditions techniques de réalisation)
- Cette formation fera également l'objet d'une évaluation pédagogique, portant sur les apports visés, en terme de compétences. Elle prendra la forme d'un questionnaire identique en début et en fin de formation afin de mesurer la progression pédagogique du stagiaire dans l'acquisition des connaissances/compétences

MOYENS À DISPOSITION

- L'ensemble des stagiaires ont accès durant un an à notre centre de ressources documentaires
- L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap



LIEU ET DATE : en intra, sur site

PRÉ-REQUIS : aucun

DURÉE : selon les besoins identifiés, après analyse de la demande

INTERVENANT : Psychosociologue, psychologue du travail formé à la régulation d'équipe

TARIF : SUR DEVIS



Cette formation vous intéresse ? CONTACTEZ- NOUS

 contact@crfpe.fr |  03.20.14.93.06 |  465 rue courtois 59000 Lille

 www.crfpe.fr